

Direction Générale des Services

JPB/HDD/SJ

Le 18 novembre 2009

<p style="text-align: center;">DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE Articles L 2122-22 et L 2122-23 Du Code Général des Collectivités Territoriales Présentées lors du Conseil Municipal du 26 NOVEMBRE 2009</p>
--

5 mai 2009 : Signature avec le Festival Théâtral du Val d'Oise d'une convention pour le remboursement du carburant consommé dans le cadre des missions du Directeur des Actions Culturelles de la ville de Gonesse au sein du Festival Théâtral du Val d'Oise pour un montant de 2 000,00€ TTC

31 août 2009 : Signature avec l'association Secours Catholique d'une convention de partenariat pour la mise à disposition gratuite de locaux dans les centres socioculturels de septembre 2009 à juin 2010

7 septembre 2009 : Signature avec l'association « Rémora 95 » d'une convention de partenariat pour la mise à disposition gratuite de locaux dans les centres socioculturels de septembre 2009 à juin 2010

23 septembre 2009 : Signature avec la société MEDIATRANSPORT d'un ordre de publicité concernant l'affichage lors du Salon de la Gastronomie et des Saveurs de Noël du vendredi 27 au dimanche 29 novembre 2009 pour un montant de 2 845,80 HT

28 septembre 2009 : Signature avec Carrefour Voyages d'un contrat de vente de forfait touristique pour l'organisation d'un week-end à Londres du 20 au 22 novembre 2009 pour un montant de 14 280,00€ TTC

6 octobre 2009 : Signature avec le Festival Théâtral du Val d'Oise d'une convention pour l'organisation de spectacles du 17 octobre au 21 novembre 2009 pour un montant de 23 938,13€ TTC pour les cessions et défraiements et 300,00€ TTC pour les frais d'adhésion au festival

6 octobre 2009 : Signature avec la société AP2A d'une convention pour la formation « Expression du besoin et élaboration du cahier des charges » le 22 octobre 2009 pour un montant de 700,00€ TTC

7 octobre 2009 : Signature avec la société CIRIL d'un nouveau contrat de maintenance et d'assistance à l'utilisation du progiciel CIRIL Millésime CCAS installé à la Direction de la Solidarité pour un montant de 5 711,22€ TTC

12 octobre 2009 : Signature avec la société AGYSOFT de l'avenant n°1 au contrat de maintenance du progiciel MARCO installée à la Direction des Services Techniques pour un montant de 7 258,00€ HT

13 octobre 2009 : Signature de l'avenant d'extension du bail commercial de la société EXPOCOM (lot 1) des Ateliers Locatifs au 2 impasse Louis Lépine

13 octobre 2009 : Signature avec la société IFAC 95 d'une convention pour la formation « Approfondissement BAFA » du 24 au 29 octobre 2009 pour un montant de 420,00€ TTC

13 octobre 2009 : Signature du contrat de maintenance du purificateur d'air installé au service reprographie pour un montant de 1 229,37€ TTC

19 octobre 2009 : Signature avec la société CEMEA d'une convention pour la formation « Perfectionnement BAFD » du 23 au 28 novembre 2009 pour un montant de 393,00€ TTC

23 octobre 2009 : Signature avec la SARL Blanger d'un contrat de cession de droit de représentation pour une animation lors du réveillon de la solidarité le 24 décembre 2009 à la salle Jacques Brel pour un montant de 2 954,00€ TTC

26 octobre 2009 : Signature avec l'association THEMAMA d'un contrat de prêt d'objets pour l'exposition « Craig et la Marionnette » du 7 au 28 novembre 2009

28 octobre 2009 : Signature avec la société EPE d'une convention de formation professionnelle continue « Fiscalité Locale » le 23 novembre 2009 pour un montant de 897,00€ TTC

28 octobre 2009 : Signature avec l'association Culture du Cœur d'une convention pour la formation « Initiation à la médiation culturelle » du 8 octobre 2009 au 24 juin 2010 pour un montant de 800,00€ TTC

28 octobre 2009 : Signature avec l'A.B.F. d'une convention pour la formation professionnelle « Auxiliaire de bibliothèque » du 21 septembre 2009 au 14 juin 2010 pour un montant de 900,00€ TTC

30 octobre 2009 : Signature avec l'Université Paris 13 d'une convention pour la formation « Master 2 Conseil aux Collectivités Territoriales » du 9 octobre 2009 au 30 juin 2020 pour un montant de 4 675,57€ TTC

30 octobre 2009 : Signature avec AFI Informatique d'une convention pour la formation « PELEHAS -GED» le 7 décembre 2009 pour les agents du service logement pour un montant de 900,00€ TTC